

La première course colorée sur LANNEMEZAN !

Course ou marche (au choix) : à partir de 14 ans

Rainbow

Raid 5km

Samedi 15 Octobre 2016

A Lannemezan

Inscriptions et règlement au
dos du flyer.

Randonnée
humanitaire et
ludique

Nombre de place
limités !

Rendez-vous sur notre site :

<http://rainbowraid.e-monsite.com>

REGLEMENT DE L'ÉPREUVE RAINBOW RAID

Article 1 : Epreuve « Rainbow Raid » organisée par les étudiants de 2^e année en Techniques de Commercialisation de l'IUT de Tarbes dans le cadre de l'obtention du diplôme. Une partie des bénéfices sera reversée aux associations de Lannemezan : **CROIX ROUGE, SECOURS POPULAIRE & ENTRAIDE PAROISSIALE.**

Article 2 : Epreuve pédestre caritative de 5km pouvant accueillir **200 participants maximum**. Non chronométrée.

Article 3 : Le départ et l'arrivée se feront à partir de la **salle du Nébouzan à Lannemezan**. Le départ est fixé à 15h pour la course à pied et à 15h02 pour la marche.

Article 4 : Randonnée ouverte à tous les licenciés et non licenciés **à partir de la catégorie minime soit 14 ans. Les mineurs doivent impérativement présenter une autorisation parentale lors de l'inscription.**

Article 5 : Le dossier d'engagement des coureurs et marcheurs doit comprendre : le **paiement** (espèces ou chèques à l'ordre d'« IUT contact »), **une paire de lunettes de soleil (obligatoire)** et un **certificat médical** ou une licence d'athlétisme attestant de son aptitude à pratiquer la course ou la marche. Les étudiants devront être munis de leur carte étudiante et les enfants et adultes de leur carte d'identité.

Article 6 : **Droits d'inscription :** Si inscription le **vendredi 14 octobre 2016**, pour les enfants : **7€**, les étudiants : **9€** (sous présentation de la carte étudiante) et les adultes : **11€**. Si inscription le **samedi 15 octobre 2016** (jour de la course) : **majoration de 1€.**

Article 7 : Tous les participants devront se présenter, le jour de la course à partir de 13h30, aux stands d'inscriptions. Les participants préinscrits se présenteront, au stand « préinscription », avec leur dossard, leur tee-shirt blanc et leur paire de lunette. Les participants pas encore inscrits devront se présenter, aux stands d'inscriptions, avec leur dossier d'engagement au complet. **Tout dossier incomplet sera refusé.**

Article 8 : L'évènement sera reporté en cas d'intempéries ou de mauvais temps.

Article 9 : Un ravitaillement sera présent au départ et à l'arrivée de la course. Des bouteilles d'eaux seront distribuées à chaque kilomètres par les bénévoles.

Article 10 : De la poudre de couleur minérale 100% naturelle, non toxique pour l'homme, les yeux et l'environnement, sera jetée sur les participants tous les km. Cette poudre se nettoie facilement et ne colore pas la peau ; elle est non-inflammable et non-explosible. Il est néanmoins recommandé de porter un masque respiratoire pour les personnes ayant des problèmes respiratoires. En cas de problème, nous n'assumons aucune responsabilité.

Article 11 : Le port de lunette de soleil est obligatoire, chaque participant doit apporter une paire de lunettes de soleil pour protéger ses yeux le jour de la course.

Article 12 : Des signaleurs munis de chasuble assureront la circulation tout le long du parcours et veilleront au bon déroulement de la course. Les participants devront courir au maximum sur le côté droit de la chaussée de la route. Chaque participant doit respecter le code de la route et rester sur le chemin balisé. La croix rouge sera présente pour assurer la sécurité des participants.

Article 13 : Les participants acceptent que leur image soit utilisée dans les diverses communications de l'épreuve.

Article 14 : Les participants, le public, les bénévoles et les signaleurs sont couverts par la MAIF.

Article 15 : Tout engagement est ferme et définitif. Aucun remboursement ne sera effectué par

2 départs
Coureurs : 15h
Marcheurs : 15h02

Préinscriptions le vendredi 14 Octobre 2016 de 16h30 à 19h00 à Intersport Lannemezan.

Inscriptions le samedi 15 Octobre 2016 à partir de 13h30 au Nébouzan avec remises des dossards et des tee-shirts.

les organisateurs. Tout participant reconnaît du règlement et en accepte toutes les respecter le règlement, ne pas anticiper le distance complète avant de franchir la ligne

DJ
Ravitaillement
Snack
Tombola

avoir pris connaissance clauses. Il s'engage à départ et à parcourir la d'arrivée.

Lunettes de soleil non fournies et obligatoires pour chaque participant